

# Accueil en résidence salle Thélème

du 10 au 16 septembre 2019

présentation publique >> mardi 17 septembre à 19h

## Cahier des charges

### Objet

Le but de cette résidence, organisée en partenariat avec la ville de Tours, est :

- ◆ de proposer un espace de travail à un artiste ou un groupe d'artistes professionnels ou en cours de professionnalisation dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, arts du cirque, arts de la marionnette, musique live...),
- ◆ d'ouvrir la salle Thélème aux nouveaux étudiants, à la communauté universitaire et au grand public lors de ce temps de travail. Les temps d'ouverture au public et modalités seront déterminés avec l'artiste ou groupe d'artistes sélectionnés.

Cette résidence doit permettre un temps de création dans le domaine du spectacle vivant. La priorité sera donnée aux artistes ou compagnies ayant une implantation régionale et ne disposant pas de lieu de travail et de création permanent.

### Modalités

La salle de spectacle Thélème (582 places assises), son parc technique ainsi que le régisseur général et un technicien sont mis à disposition des artistes pendant une période de résidence qui ne saurait excéder 8 jours consécutifs.

Une présentation publique en accès libre du travail réalisé sera proposée à l'issue de cet accueil en résidence. Cette présentation publique ne fera pas l'objet d'une contrepartie financière.

Une convention sera signée entre l'université et la structure productrice de l'artiste ou du collectif d'artistes. La structure productrice assumera la responsabilité artistique, la prise en charge des cachets ou salaires des artistes et autres personnels employés, ainsi que les charges sociales et fiscales afférentes à cette résidence. Une bourse d'aide à la production de 500€ sera allouée à l'artiste ou collectif d'artistes sélectionné.

Les services culturels de la Ville de Tours et de l'Université de Tours, organisateurs, assureront la communication de la résidence et de la présentation publique.

### Constitution du dossier

- ◆ la note d'intention de votre projet artistique en précisant votre axe de travail lors de cette résidence ainsi que votre proposition à destination du public lors des temps d'ouverture de la salle (*échanges avec l'équipe artistique, partage d'expérience, atelier...*)
- ◆ la biographie du/des artistes
- ◆ un support audio et/ou vidéo
- ◆ la fiche technique de votre projet
- ◆ les contacts & infos (tél, mail, site web)

## Sélection

Le comité de sélection, composé de membres de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Tours et de membres du Service culturel de l'Université François-Rabelais, déterminera le projet retenu en fonction de :

- ◆ sa qualité artistique,
- ◆ son état d'avancement (présentation publique de tout ou partie du projet),
- ◆ l'intérêt, la valeur ajoutée que peut apporter un temps de travail sur un espace scénique tel que celui du plateau de Thélème (10mx12m)
- ◆ la possibilité de construire des actions avec le public étudiant, l'intérêt pour la communauté étudiante.

Le comité de sélection s'engage à donner aux participants une réponse dans un délai d'un mois à compter de la date limite de réception des dossiers.

## Envoi des candidatures et renseignements

christelle.berthier@univ-tours.fr / 02.47.36.67.05

Université de Tours - Service culturel - 3 rue des Tanneurs - 37000 Tours

## >> Retour du dossier avant le 24 février 2018

### *Depuis 2008, ont bénéficié de cet accueil salle Thélème*

2008 : Bump,  
2009 : Nestorisbianca,  
2010 : Dine et Déon,  
2011 : The Motion Picture Show,  
2012 : La Compagnie Aux Deux Ailes,  
2013 : La Compagnie Sic,  
2014 : La Compagnie 21,  
2015 : Le Scratchophone Orchestra,  
2016 : La Compagnie Discrète,  
2017 : Jérémie Boudsocq & Pierre Blavette / Rugison production,  
2018 : Sub Rosae.